

## Histoire turque et ottomane

M. Gilles VEINSTEIN, professeur

COURS : La frontière ottomane en Europe jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle

### *Une fracture symbolique*

Une des conséquences de l'avance ottomane en Europe, mais aussi des freins à cette avance — sujet que nous avons abordé dans le cours précédent —, fut l'établissement, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, d'une frontière ottomane en Europe. Prenant le continent en écharpe, elle courait, au XVI<sup>e</sup> siècle, du nord-est au sud-ouest, en gros de la Caspienne à l'Adriatique. À la hauteur du bassin occidental de la Méditerranée, cette mer servait elle-même de frontière entre les « Régences barbaresques » du Maghreb, dépendances ottomanes, et le sud du continent. Dans le bassin oriental de la Méditerranée, l'imbrication était particulièrement complexe entre l'Empire colonial vénitien (le *Stato da Mar*) et des possessions ottomanes en expansion continue.

L'étude de cette frontière a déjà été largement abordée dans le cadre des problématiques spécifiques à l'histoire des frontières. Il est cependant à noter qu'elle l'a surtout été du « côté chrétien » (les études sur le versant ottoman sont plus récentes et restent rares) et, d'autre part, segment par segment, dans des perspectives d'histoire nationale ou locale, sans que la frontière soit suffisamment envisagée dans son ensemble, avec ses particularités régionales, mais aussi ses constantes, tout au long de son tracé. Une des constantes les plus caractéristiques est l'émergence dans l'espace intermédiaire entre les États constitués, acteurs « officiels » des relations internationales, de formations para-étatiques ou infra-étatiques qui prennent différentes formes et différents noms, mais qui présentent des points communs : elles se recrutent toujours parmi les exclus de l'ordre social et elles légitiment un mode de fonctionnement fondé sur la transgression des normes et des règles généralement reconnues (les rapines et les exactions de toutes sortes) par les impératifs de l'affrontement religieux. Cet étendard sera brandi, le cas échéant, contre la volonté des États qui, habituellement les parrai-

nent et les utilisent, mais qui estimeront leurs protégés trop zélés quand eux-mêmes trouveront opportun de passer des compromis commerciaux et diplomatiques avec l'Infidèle. Ils font alors obstacle à cette *Realpolitik*. Ce seront, du côté chrétien, les cosaques d'Ukraine, les Uscoques d'Adriatique, les Haïdous de la frontière hongroise, les corsaires de Malte et de Toscane ; du côté musulman les Tatars des steppes pontiques, les *akindji* de Roumélie, les corsaires babaresques.

La frontière ottomane n'est qu'une des multiples frontières qui divisent l'Europe (à s'en tenir aux seules frontières politiques). Elle partage avec toutes les autres certains caractères (par exemple, le fait d'être à la fois fermée et ouverte, une barrière, mais aussi une porte, une zone de tension mais aussi de contact, d'échanges officiels ou clandestins). Elle n'en est pas moins radicalement différente des autres. Elle est dissymétrique : d'un côté une pluralité d'États chrétiens, de plus ou moins grande importance (un morcellement politique qui surprend toujours les Ottomans), même si ce redoutable voisinage est pour ces États un facteur d'unification (les Habsbourg en seront les grands bénéficiaires) ; de l'autre, un seul et même État, un empire unifié et centralisé dont le cœur est bien en Europe mais qui se prolonge sur deux autres continents, l'Asie et l'Afrique. Surtout, cette frontière sépare plus que des États : deux mondes antagonistes qui se veulent radicalement hétérogènes. L'antagonisme est, bien entendu, de nature religieuse et même, en un temps où la chrétienté se déchire par ailleurs, on pourrait le dire « méta-religieux », tant il est vrai que les oppositions de l'époque entre catholiques et protestants, aussi aiguës soient-elles, se relativisent néanmoins, comparées au fossé séparant christianisme et islam. On a relevé cependant que, du côté chrétien, l'incompatibilité fondamentale ne s'exprimait pas seulement en termes proprement religieux ou que, du moins, le rejet de l'islam pouvait se décliner sous différentes formes qui ne mettaient pas toutes en avant l'élément strictement religieux. Ainsi les Turcs ne sont-ils pas seulement des mécréants. Ils sont aussi des Barbares dont on fait remonter l'origine aux Scythes de l'Antiquité, déjà dépeints par Hérédote comme l'image inversée des Grecs. Les fratricides imputables à leurs souverains ; la polygamie et la pédérastie auxquels ils s'adonnent ; l'indicible cruauté dont ils font preuve dans la guerre et les châtements qu'ils infligent ; leur vandalisme et le mépris qu'ils témoignent aux arts et aux lettres, sont autant de marques de cette barbarie congénitale. Comme l'a montré W. Schulze, la propagande antiturque dans l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle, peut se faire également plus ciblée : pour combattre tout éventuel ralliement et stimuler au contraire la résistance, le Turc sera présenté au peuple comme l'ennemi par excellence, l'« ennemi héréditaire » du *Vaterland*, tandis qu'on stigmatisera à l'intention des nobles, dont les suffrages sont requis dans les diètes impériales, la nature du régime ottoman : le pouvoir d'un seul gouvernant au moyen d'esclaves. Ce thème d'un régime politique et social inacceptable, de la « tyrannie » puis du « despotisme » turcs, constituant un repoussoir commode dans des critiques plus ou moins voilées des pouvoirs en place dans la chrétienté,

sera illustré aussi bien à Venise (voir l'essai de L. Valensi sur les *relazione* des bailes), qu'en Espagne (voir le *Viajé de Turquia*, attribué par Bataillon à A. Laguna) ou dans la France des guerres de religion (des pamphlets ont été évoqués comme *La France Turquie* de 1575 ou *Les Remuemens avenus en la ville de Constantinople* de 1589).

En face de ce qui est perçu comme une menace de subversion religieuse (mettant en jeu l'existence même du christianisme et la survie de l'Église) et plus largement politique et « sociétale » ou, comme on dirait aujourd'hui, « civilisationnelle », la chrétienté, une fois consommé l'échec des « néo-croisades » des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, est sur la défensive. Les États visés s'efforcent de constituer à leurs frontières un système défensif aussi efficace que possible, composé de forteresses et de fortins, de pierre ou de bois selon les possibilités, et mobilisant des troupes d'origine et de statut variés, sous forme de garnisons, de patrouilles de surveillance et de raids de commandos, dans le cadre d'un *Kleinkrieg*, plus ou moins chronique. C'est ce qu'on trouvera, aussi bien dans les confins méridionaux de la Moscovie et de la Pologne-Lithuanie (face aux Tatars dépendant du khan de Crimée ou, directement, des autorités ottomanes), qu'en Hongrie et en Croatie ou encore dans le *Stato da mar* vénitien. La doctrine défensive sera confirmée de la part des Habsbourg par le grand conseil de guerre de Vienne de 1577. Moscou commence à renverser la tendance pour passer à l'offensive, dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, il faudra attendre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour que les Habsbourg (et la Sérénissime elle-même, pendant un moment) passent ouvertement à l'offensive contre un adversaire turc manifestement affaibli.

Sans nous attarder, au-delà des rappels indispensables, sur ces réalités bien connues, nous nous sommes concentré sur la vision ottomane de cette frontière.

Assurément, pour les Ottomans, la coexistence avec leurs voisins infidèles n'est pas davantage acceptable. Elle est à rejeter, bien évidemment, pour des raisons religieuses puisque ces voisins font partie du « territoire de la guerre » (*dâr al-harb*) qu'ils ont le devoir d'intégrer au « territoire de l'islam » (*dâr al-islâm*). Ils doivent, sinon imposer la vraie foi à ces Infidèles vivant dans l'erreur, du moins assurer la domination de celle-ci en menant contre eux la « guerre sainte » (*djihâd* ou *gazâ*) qui assurera la conquête de leurs territoires et leur assujettissement. Toute une rhétorique développe à l'envi ces thèmes, à grand renfort de citations du Coran, du *Hadîth* et de la *Sîra*. Elle se déploie, de façon privilégiée, chez certains chroniqueurs, en particulier d'origine ouléma, qui font montre ainsi, tout à la fois, de leur piété, de leur érudition et de leur virtuosité stylistique ; ou encore dans les préambules des firmans les plus solennels. Elle est également consubstantielle à ce genre littéraire que sont les bulletins de victoire (*fethnâme*) que les sultans adressent à leurs partenaires habituels, à la suite de campagnes victorieuses. Nous en avons présenté quelques spécimens édifiants.

Pour autant, nous avons insisté sur le fait que l'idéologie ottomane de la conquête, telle qu'elle s'applique notamment à l'Europe, au « *Frëngistan* », ne relevait pas exclusivement de l'islam. De façon un peu analogue à ce que nous avons constaté du côté chrétien, l'antagonisme ne ressortit pas uniquement à une inspiration proprement islamique. Nous avons pu mettre en évidence dans des correspondances de sultans et de gouvernants ottomans, comme dans les rapports de diplomates étrangers rapportant soigneusement les conversations qu'ils avaient eues à Istanbul avec ces derniers, une apologie du « droit du sabre », une valorisation du fait militaire, qui n'a rien de surprenant chez des dirigeants alors si favorisés sur ce plan, mais dont il est intéressant de relever qu'en exaltant « la lame qui fait jaillir des étincelles et le sabre annonciateur de la victoire » (*tigh-i ateshbar ve shemshûr -i zafer shi'âr*), ils développaient leurs thèses indépendamment de toute référence islamique. La fortune exceptionnelle de la dynastie, couronnée par la prise de Constantinople qui fait de ses membres les successeurs et donc les héritiers des empereurs romains et byzantins, consacre l'idée de la vocation de cette lignée spécifique à la domination universelle. Cette idée se retrouve dans la *shadjara al-Nu'mâniyya*, abusivement attribuée à Ibn 'Arabî, formulation exemplaire des prophéties émises à ce sujet et, probablement, source de beaucoup d'entre elles. Une autre expression de cette idéologie proprement ottomane de la conquête (à mettre en rapport, sans doute, avec les raisons matérielles et structurelles qui faisaient de la poursuite de la conquête la condition du fonctionnement de l'ensemble du système) est à chercher dans le mythe de la « Pomme d'or » ou « Pomme rouge » (*Kızıl Elma*), si présent dans la culture populaire et savante ottomane. Les références islamiques présentes dans certaines de ses versions ne doivent pas induire en erreur : il ne s'agit jamais que d'un habillage superficiel d'une légende sans aucun rapport avec l'islam. Stéphane Yerasimos l'a au contraire mise en rapport avec la translation des reliques des rois mages à Cologne en 1164, à l'initiative de l'empereur Frédéric Barberousse, et avec la légende de la *Reichsapfel*, élaborée sur cette base, telle qu'on l'a trouvée rapportée dans l'ouvrage de Johannes von Hildesheim, vers 1370. Pour autant, on ne peut pas considérer que ce regretté savant que nous venons de perdre si prématurément, avait tout élucidé des origines de la *Kızıl Elma*. Il y a entre le récit de Johannes et la légende turque, telle qu'elle commence à apparaître une centaine d'années plus tard (première attestation dans un texte de 1473, connu dans un manuscrit de 1590-1591) des différences fondamentales, quant à la nature de la pomme et à sa signification. Ce qui, dans le premier cas, était la trace, d'ailleurs immatérielle, du symbole du pouvoir universel, attachée aux reliques des mages, devenait dans la seconde le joyau de forme sphérique surmontant une coupole qui, elle-même, représentait par métonymie, la ville à atteindre dont la conquête signifierait la domination universelle et la fin des temps. Cette perspective escathologique expliquait d'ailleurs, dans le cas turc, l'identité indécise et changeante de l'objectif (Cologne, sans doute, mais aussi Bude, Vienne, Rome, ou quelque autre cité plus indéterminée). Il faut donc chercher ailleurs les sources de cette transmutation de la légende. Nous avons

suggéré que d'autres traditions, turques cette fois (le globe d'or surmontant les *tugh* ; la représentation de Bursa assiégée sous la forme d'une coupole d'argent étincelante chez 'Ashikpachazâde et Neshrî), avaient pu être à l'œuvre dans ce travail d'adaptation. Quoiqu'il en fût, le mythe de la Pomme d'or restait extérieur à la tradition islamique.

### *Une frontière à étendre*

Qu'elle se réfère à l'islam ou qu'elle puise à d'autres sources, l'idéologie ottomane de conquête va de pair, en Europe comme ailleurs, avec une certaine conception de la frontière. Le terme français de frontière, pris dans toute son étendue sémantique, ne fait pas un distinguo que respectent au contraire plusieurs autres langues, et qui s'avère éclairant ici. L'anglais opposera ainsi *borders*, *borderlines* ou *boundaries* à *frontier* ; l'italien *confine* à *frontiera* ; le russe *grantsa* à *krai*, *ukraina* (d'où proviennent le nom de l'Ukraine ou encore de cette région de la Croatie désignée comme la Krajina). La première série de termes correspond à la frontière conçue comme une *ligne* séparant deux États (et plus largement deux unités constituées de quelque nature que ce soit), officialisée par une reconnaissance des deux côtés. À travers la seconde série de termes, la frontière apparaît comme une *zone*, plus ou moins vaste, à la périphérie d'un État et offrant un champ d'expansion à ce dernier : différente de l'« arrière » par ses principes d'organisation et ses modes de vie, la frontière prolonge l'État en constituant un monde à part. C'est en ce sens que F. J. Turner, par exemple, a pu exalter le rôle de la frontière dans l'histoire américaine.

L'État ottoman des origines, le *beylik* d'Osmân n'est pas autre chose qu'une frontière entendue dans ce second sens, au nord-ouest de l'Anatolie, en bordure du sultanat seldjoukide de Konya. Les termes turc de *udj* et arabo-persan de *serhadd*, correspondent à cette notion. Ces beys ne voient dans leur territoire d'origine qu'une base de départ pour une expansion, au détriment des possessions byzantines en face desquelles ils se trouvent. Au fur et à mesure qu'il grandit, le *beylik* se structure en deux parties distinctes : l'intérieur qui comprend la capitale et se dote d'institutions relativement centralisées ; la frontière ou front d'expansion principal, où règnent plus de souplesse et de pragmatisme dans la gestion des hommes et des ressources, la priorité étant donnée à l'efficacité militaire et politique. Cette partie ouverte, en devenir, du territoire est confiée à l'héritier présomptif du bey, qui a le titre de pacha. Assez vite au demeurant, dès le règne de Murâd 1<sup>er</sup>, le bey cesse de déléguer un si grand pouvoir à son fils pour confier le contrôle des frontières à des serviteurs plus dépendants. La frontière conserve néanmoins des régimes dérogatoires par rapport au système hiérarchisé et centralisé de l'intérieur. C'est en particulier le domaine de ces dynasties durables de « beys des frontières » (*udj beyleri*) ou de « beys de rai-deurs » (*akındji beyleri*) qui jouent un rôle déterminant dans l'avance ottomane en Europe. Même si leur autonomie décroît avec le temps, le pouvoir central

garde des ménagements avec eux et leur reconnaît une position incomparablement plus forte que celle des gouverneurs ordinaires de l'arrière.

Au fur et à mesure que ces zones frontières se multiplient en Europe, mais aussi en Asie, elles s'éloignent de plus en plus du centre. Néanmoins, celui-ci se déplace également sur l'axe d'expansion principal, passant de Bursa à Edirne qui devient capitale au XV<sup>e</sup> siècle, puis à Istanbul.

Que devient cette structure duelle initiale quand la principauté des débuts se transforme en un immense empire, établi sur trois continents et, pour ce qui concerne l'Europe, en recouvre le quart ou le tiers ? Même si les choses sont désormais bien plus complexes, on constate que la dualité se maintient. On distingue en effet un noyau central, à cheval sur l'Europe et l'Asie, qui comprend l'Anatolie et la Roumélie. Il est constitué en gros à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, parachévé par les conquêtes de Mehmed II. Il subsiste, inchangé, à travers tous les développements territoriaux qui suivront. Istanbul en marque le centre géographique et politique, conservant jusqu'à la fin son rôle de capitale, même quand seront intégrées à l'empire les métropoles du Moyen-Orient, d'un prestige évidemment supérieur dans la mémoire islamique. C'est sur ce noyau qu'est fondé le « budget impérial » et dans cet espace uniquement qu'est mise en œuvre la totalité des institutions spécifiquement ottomanes dans un système homogène et centralisé. Partout ailleurs, au-delà de ce noyau, on a à faire, dès la période classique, à autant de régimes spéciaux, plus ou moins dérogoires, dans lesquels les institutions ottomanes ne sont au mieux que partiellement présentes, dont la comptabilité est tenue à part (seuls les excédents rejoignant le Trésor central), et qui jouissent d'une autonomie, plus ou moins grande, parfois très étendue. En somme, loin d'être uniforme et homogène, l'empire est un oignon présentant un cœur et plusieurs peaux de textures diverses. Ces revêtements extérieurs sont autant de zones frontières ou de « marches » (*Mark*), pour reprendre une terminologie carolingienne encore présente dans la toponymie européenne. Pour illustrer le propos, nous avons passé en revue un certain nombre des régimes spéciaux appliqués par les Ottomans à ces multiples périphéries. La terminologie est diverse et varie, en particulier, selon les régions, mais un grand nombre de cas, en Europe comme ailleurs, répondent à un seul et même principe : le pouvoir ottoman ne fait qu'apporter une reconnaissance formelle à des chefs coutumiers, moyennant quelques concessions réciproques. Ces arrangements n'assurent d'ailleurs pas toujours au sultan tout le contrôle souhaitable sur des zones stratégiquement sensibles, mais ce sont des compromis pragmatiques, améliorés quand les circonstances le permettent. En matière d'intégration, le principe est toujours de proportionner le coût à l'enjeu. L'hétérogénéité de ces périphéries et la nature plus ou moins ténue du lien avec Istanbul, conduisent à s'interroger sur les limites réelles de l'empire, sur ce qui en fait partie ou pas.

Soliman le Magnifique annexe le centre de la Hongrie en 1541 et le transforme en *beylerbeyilik* de Budun. Pour autant, cette province nouvelle présente bien des particularités qui la distinguent de celles du noyau central. L'historien hongrois

G. Ágoston a parlé récemment de *condominium* (entre autorités ottomanes et magnats hongrois repliés dans la « Hongrie royale », sous dépendance habsbourgeoise), non seulement à propos de la zone limitrophe entre les deux Hongries, mais de l'ensemble de la province ottomane. En d'autres termes, celle dernière, prise dans son ensemble, n'est pas autre chose qu'une frontière.

Les principautés vassales chrétiennes de Moldavie, Valachie et Transylvanie offrent une autre variante de ces situations ambiguës. D'un côté, les voïevodes sont investis par la Porte et doivent s'aligner sur la politique étrangère du sultan, de même que leurs pays sont tenus à des obligations financières, économiques et militaires, de plus en plus lourdes, mais, d'un autre côté, la domination ottomane y reste indirecte, ces principautés se régissant selon leurs propres règles et traditions et ne recevant sur leur territoire aucun soldat, fonctionnaire ou religieux envoyé par le sultan. Des juristes chaféites ont forgé un concept intermédiaire entre *dâr al-islâm* et *dâr al-harb*, le *dâr al-'ahd* (appelé aussi *dâr al-sulh* ou *dâr al-muwâadah*), qui semble bien correspondre à la situation de ces principautés vassales. Néanmoins, ce concept n'est pas reconnu par les tenants de l'école hanéfite, qui est l'école officielle dans l'Empire ottoman. Pour ces derniers les « tributaires » (*harâdjgüzâr*) font juridiquement partie du *dâr al-islâm*. Les gouvernants ottomans en prennent argument pour présenter les pays roumains comme des territoires analogues à leurs autres possessions et les sujets de ces pays comme semblables à leurs autres *re'âyâ*. Du moins martèlent-ils ces allégations paradoxales, quand leurs intérêts politiques leur commandent de le faire. De la même manière, un autre vassal, musulman cette fois, le khan des Tatars de Crimée, sera tantôt présenté par Soliman le Magnifique, à un interlocuteur comme le roi de Pologne, selon les circonstances et les buts poursuivis, comme « pupille de notre Porte, devenu par notre faveur grand gouverneur de son pays », placé « sous la protection de la Sublime Porte ottomane » et appartenant au « régiments de nos obéissants serviteurs », tantôt décrit au même interlocuteur par Ibrâhîm pacha, grand vizir du même Soliman, comme figurant « au rang des sultans indépendants (*müstakil selâtîn*), rendant leur propre justice », comme « le gouverneur et le seigneur d'un pays distinct (*bashka bir memleket* *vâli ve hâkimdir*) ».

Ces modes diversifiés de contrôle, cet affaiblissement de l'emprise du centre avec l'éloignement, correspondaient à des réalités pratiques et tous les empires du passé présentent des configurations analogues. En même temps, le flou qui en résultait sur les limites de l'empire, les interprétations variables auxquelles elles pouvaient donner lieu, étaient en accord avec l'idéologie d'un État qui, comme nous l'avons vu, se voulait virtuellement universel et répugnait donc à se reconnaître quelque borne que ce soit. Il devenait ainsi possible au sultan, comme l'a relevé M.-P. Pedani, de considérer la République de Venise, par exemple, dans certaines périodes du moins, comme un État tributaire, placé sous sa protection ; de s'adresser au doge comme à l'un de ses gouverneurs (*zâbit*) et d'en appeler à l'obéissance et à la soumission de ce dernier.

Au demeurant, ces mirages complaisamment entretenus n'empêchaient pas les gouvernants de faire la différence entre ces extensions plus ou moins théoriques et ce qui constituait leur territoire propre. Reentrant ainsi de la campagne de Szigetvár en 1566, le grand vizir Sokollu commençait à licencier ses troupes à Sotin, après la traversée de la Save, en déclarant, d'après Selaniki : « maintenant, nous sommes rentrés chez nous » (*Shimden gerü Itchil dir*). Par ce terme d'*itchil* (littéralement « le pays de l'intérieur »), il se référait au noyau central que nous avons évoqué, tout le reste étant périphérie ou frontière.

### *Une frontière à défendre*

Les différents facteurs évoqués jusqu'ici conduisaient tout naturellement les Ottomans à voir dans la frontière un espace ouvert, une base de départ vers de nouvelles offensives : une *frontier* et non des *borders*. Rifaat Abou El-Haj, par exemple, en prenait acte dans un article remarqué de 1969, intitulé « The formal Closure of the Ottoman Frontier in Europe (1699-1703) », en affirmant qu'avant la signature du traité de Karlowitz (1699), les frontières ottomanes n'avaient été que des « rough, vague, indefinite military zones between the belligerent forces ».

Il nous apparaît au contraire que les Ottomans n'ont pas pu s'en tenir à cette seule conception et qu'ils ont dû y apporter, longtemps avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des aménagements qui conduisent à une présentation beaucoup plus nuancée de leur attitude vis-à-vis de la frontière, du contenu qu'ils ont donné dans les faits à cette notion. Même si leur avance est supposée indéfinie, ils connaissent dans la réalité des coups d'arrêt, que ceux-ci soient dus à la résistance de l'adversaire (tant il est vrai qu'ils ne font pas face en Europe à un *vacuum*) ou à des obstacles structurels et techniques à leur avance, les deux causes pouvant se conjuguer. Ils sont ainsi contraints à rester plus ou moins longtemps sur des positions qui deviennent des limites de fait.

Mais ce n'est pas tout. La rhétorique officielle a beau exalter l'invincibilité du sultan et de ses armées et stigmatiser l'impuissance de l'ennemi, ce dernier n'est en réalité nullement sous-estimé. Il est, au contraire, profondément craint. Le reconnaître expressément est tabou (on lui attribuera tout au plus une aptitude à la ruse dont il faut se méfier), mais les prophéties pessimistes sur l'avenir de l'empire (comme celle des Beni Asfar, les « fils de blonds » ou de « roux », qui viendront l'anéantir), à la fois moteur et expression de cette crainte, ou l'espionnite obsessionnelle qui s'y donne cours, en disent long à ce sujet. Dans ces conditions, il ne suffit pas d'étendre le territoire, il faut le protéger en interdisant l'accès.

Le devoir de protection du territoire a des précédents dans l'islam classique et donc des titres de noblesse. Il renvoie à d'autres images de la frontière, porteuses d'autres connotations : par exemple, aux *Murâbitûn* de Tunisie, sorte de moines-soldats, menant dans leurs couvents fortifiés (*ribât*), à partir du XI<sup>e</sup> siècle, une vie consacrée à la piété et à la défense du territoire ; ou à cette

qualité requise parmi les conditions énumérés par Mawardî pour pouvoir accéder au califat : « la bravoure et l'énergie nécessaires pour faire respecter le territoire musulman et pour combattre l'ennemi ». Ce souci de protection implique la mise au point d'un dispositif défensif et donc d'une certaine matérialisation de la frontière, même si celle-ci ne prend pas nécessairement la forme d'une ligne unique et continue.

Nous avons analysé dans cette perspective plusieurs éléments du système défensif ottoman entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les murailles de Jérusalem édifiées par Soliman le Magnifique, en l'absence d'un péril bien réel, apparaissent surtout comme la métaphore du devoir de protection du calife. Dans la zone des détroits, les deux premiers châteaux ottomans (Anadolu et Rumeli Hisâr) étaient des instruments de blocus et donc des auxiliaires de la conquête. Après la prise de Constantinople, seule la sortie des Dardanelles fut fortifiée car, donnant sur une mer encore ouverte, la mer Egée, l'entrée de ce détroit était une frontière à préserver. En revanche, quand, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la mer Noire cesse d'être un « lac ottoman », d'abord avec les incursions cosaques, puis, par la suite, avec les guerres ottomano-russes, l'entrée du Bosphore doit à son tour être protégée. Dans le même temps, celle des Dardanelles reste une zone sensible, nécessitant toujours de nouveaux ouvrages, jusqu'à l'intervention du baron de Tott à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous avons également pris l'exemple d'une composante capitale de la frontière ottomane en Europe, qui a déjà fait l'objet d'une riche bibliographie : la frontière avec les Habsbourg qui va des Carpates à l'Adriatique. Le tracé de la partie croate de cette frontière reste à peu près inchangé du début du XVI<sup>e</sup> siècle à 1878 (date à laquelle le congrès de Berlin confie à l'Autriche l'administration de la Bosnie-Herzégovine). Au contraire, la partie hongroise de cette frontière connaît une suite de réajustements successifs en faveur des Ottomans, dont le dernier en date fut la constitution de l'*eyâlet* d'Ujvár (Novéžamky) à la suite de la guerre austro-ottomane de 1663-1664. Mais même en dehors des guerres « officielles », la frontière reste à peu près constamment sous tension, au moins sur certains de ses tronçons, sous l'effet du *Kleinkrieg* mené de part et d'autre, des opérations officieuses de harcèlement et de grignotage. En face du dispositif défensif austro-hongrois, les Ottomans mettent en place leur propre dispositif qu'on peut qualifier à la fois d'offensif et de défensif. À cette fin, ils reprennent et renforcent certains ouvrages hongrois ; ils en démantèlent d'autres ; ils en construisent de nouveaux : généralement de simples fortins de palissade (*palanka* ou *parkan*). À partir d'un *case-study*, l'analyse des ordres adressés par la Porte à l'un de ses principaux gouverneurs de la frontière, le *sancakbey* de Bosnie, Mehmed pacha, durant la campagne de 1552 qui aboutit à la conquête de Temesvár (Timișoara), nous avons vu comment se conjuguèrent les objectifs de conquête et le souci défensif nécessité par « les ruses et les pièges des mécréants débauchés ». Cette seconde nécessité semble toujours faire l'effet d'une mauvaise

surprise. Le sultan déclare ainsi à son subordonné dans un ordre particulièrement significatif du 24 mai 1552 :

« Dans la suite des temps, les gazis du gouvernorat de Bosnie avaient coutume de razzier et de ravager le pays des mécréants débauchés. Ils accomplissaient des conquêtes et des exploits en grand nombre [...] Quelle est la raison pour laquelle les mécréants trouvent maintenant la license d'agir, lancent des incursions dans le pays de l'islam, infligent des dommages et des destructions de cet ordre aux sujets de mes pays-bien-gardés ? Comment se fait-il que les mesures ne soient pas prises pour assurer la défense ? ».

En nous appuyant, notamment, sur les travaux de K. Hegyi, K. Schwarz et Cl. Römer, nous avons détaillé les différents réseaux de forteresses en présence et leurs objectifs défensifs respectifs. Nous avons passé en revue les différentes composantes des garnisons, en soulignant la place des éléments slaves locaux convertis à l'islam (notamment dans le corps des *'azab*), ou non convertis (dans les corps de *martolos*). Nous avons également évoqué le coût de ces garnisons, en rappelant qu'il met généralement en déficit le budget de la Hongrie ottomane. On constate ainsi qu'aussi bien du côté ottoman que du côté habsbourgeois, le financement d'une telle « frontière militaire », ne peut être assuré au niveau local, mais doit l'être à un échelon « impérial ».

Les impératifs de défense amènent ainsi les Ottomans à sortir du vague, du flou, de l'indétermination quant à leurs limites territoriales et à se rapprocher d'une notion plus linéaire de la frontière. Il en va de même des impératifs fiscaux. Lorsque la bureaucratie ottomane procède au recensement d'une nouvelle conquête et dresse le registre correspondant (*tahrîr defteri*), ce registre n'est certes pas un cadastre à proprement parler et ne comporte pas de représentation spatiale de ces nouvelles acquisitions. Néanmoins par les localités qu'ils enregistrent, comme par celles qu'ils laissent à l'écart — expression de ce que le sultan revendique et de ce qu'il ne revendique pas —, ces *tahrîr* définissent implicitement une frontière qu'il est d'ailleurs possible aux cartographes modernes de reconstituer avec une marge réduite d'imprécision. Le premier recensement ottoman du *beylerbeyilik* de Budun, œuvre d'un certain Halil qui fut longtemps contrôleur des finances (*defterdâr*) dans cette ville, put ainsi servir pendant longtemps de référence aux diplomates : « [II] occupe une place importante, sous le nom de "Livre de Khalil", dans toutes les négociations de la paix avec l'Autriche » (Hammer, trad. Hellert, V, p. 383).

### *Une frontière à négocier*

Il demeure vrai que, relativement plus définie qu'on ne l'a prétendu, pour les raisons que nous avons constatées, cette frontière ottomane reste une frontière de fait, fixée de façon provisoire, par un acte unilatéral, et qui reste, par conséquent, fort éloignée d'une frontière au sens moderne, c'est-à-dire d'une ligne de démarcation négociée entre les parties, objet d'un engagement réciproque de

celles-ci et d'une reconnaissance internationale. Avec les Habsbourg, une telle frontière n'a pas existé avant le traité de Karlowitz. Abou El-Haj avait raison sur ce point. Il avait tort en revanche de confondre frontière unilatéralement fixée et frontière indéterminée et, surtout, comme plusieurs lui en ont déjà fait la critique, de généraliser abusivement le cas des relations avec les Habsbourg. M.-P. Pedani et G. Poumarède ont bien montré qu'avec les possessions vénitiennes, des lignes de démarcation ont été négociées dans le plus grand détail et matérialisées sur le terrain par des signes distinctifs, dans le cadre de missions bipartites comprenant des délégués de la République et du sultan. Ces missions ont commencé dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sous Mehmed II, à la suite du traité mettant fin à la guerre vénéto-ottomane de 1463-1479. Tous les traités conclus par la suite entre les deux États, généralement ambigus, voire contradictoires, en ce qui concerne les conséquences territoriales, ont été suivis de façon semblable de missions bilatérales de délimitation sur le terrain. Assurément, les Ottomans pouvaient se montrer très âpres et même brutaux dans les négociations et leur tendance à l'unilatéralisme n'était jamais loin, et leurs partenaires vénitiens n'avaient pas trop de leur habileté proverbiale pour leur tenir tête. Dans les cas de litige, le principe à appliquer est celui du *statu quo ante bellum*, mais il arrive au sultan, quand cela lui est avantageux, de lui en substituer un autre, sous divers prétextes : le principe dit *uti possidetis ita porro possideatis* (en arabe : *'alâhalihi*). Quoiqu'il en soit, de notre point de vue qui est d'analyser la conception que se font les Ottomans de la frontière, le plus important est de constater combien ceux-ci se montrent familiers, quoiqu'on en ait dit, de la notion de frontière linéaire (*hadd*, plur. *hudûd* ; *sinur*) et des procédures judiciaires et pratiques permettant de la déterminer et de la fixer. Ils ne faisaient d'ailleurs que reprendre, « à l'international », les modalités de délimitation des concessions foncières ou des legs pieux, qui étaient de pratique courante « en interne ». Des procès-verbaux de délimitation (*hüdjet*, *sinurnâme*), établis sous la supervision de cadis, étaient ainsi remis à la partie vénitienne.

On serait tenté de mettre en rapport ces mentions précoces de frontières négociées avec l'imbrication particulièrement poussée des possessions vénitiennes et ottomanes en Dalmatie, en Albanie ou dans le Levant. Néanmoins cette hypothèse est contredite par l'apparition d'un cas analogue dans un contexte géo-politique tout différent. Une tentative de délimitation concertée de la frontière dans les steppes du nord de la mer Noire, dès 1542, entre d'une part les possessions polono-lithuaniennes, d'autre part celles des Ottomans et des Tatars, est attestée et bien documentée par la correspondance entre Soliman le Magnifique et Sigismond de Pologne, conservée dans les archives historiques anciennes de Varsovie. Par la suite, comme plusieurs excellentes publications récentes de D. Kołodziejczyk le mettent clairement en évidence, la frontière polono-ottomane sera négociée et définie de la façon la plus précise, en 1633, 1680 et 1703, au terme de missions bipartites analogues sur le terrain.

Certes, des entreprises de cet ordre, menées de surcroît en collaboration avec des Infidèles, n'allaient pas sans susciter scrupules et réticences de la part des

Ottomans. Elles mettaient à mal leur unilatéralisme ordinaire, toujours prêt à resurgir. Elles représentaient d'autre part une infraction flagrante au principe de la guerre sainte et de l'extension indéfinie du *dâr al-islâm*. Le problème religieux ainsi posé ne pouvait être résolu sans une certaine dose de casuistique. On le constate par exemple dans le sort réservé à l'acte de délimitation (*sinurnâme*) conclu avec les Polonais en 1680, quelques années après la conquête ottomane de la Podolie en 1672. Ce document a été remis tel quel aux Polonais, comme il apparaît dans la version conservée aujourd'hui à la bibliothèque Czartoryski de Cracovie. En revanche, il n'a pas été recopié à la fin du registre de recensement de la nouvelle conquête, achevé en 1682 — ce qui consacrait sa reconnaissance par les autorités ottomanes et lui donnait force de loi dans l'empire —, sans être précédé d'un préambule qui cherchait en quelque sorte à l'excuser en en relativisant la portée : ce texte singulier invitait à ne pas prendre trop au sérieux la question des frontières puisque Dieu seul dispose des royaumes, et il citait un *hadîth* selon lequel les territoires des mécréants seraient tôt ou tard accessibles aux combattants de l'islam. Cette sorte de certificat de conformité, sous forme de profession de foi, avait été jugée nécessaire pour faire passer ce qu'il y avait de choquant en matière de doctrine dans l'acte de délimitation qui faisait suite.

Deux facteurs avaient amené les Ottomans, bien avant le traité de Karlowitz, non seulement à délimiter leurs frontières mais à les négocier : le souci de leur défense qu'on aurait tort de sous-estimer et, d'autre part, leur insertion précoce, avec les contraintes qui en découlaient, dans le jeu diplomatique européen. Ils cherchaient à rendre acceptables à leurs propres yeux ces concessions par rapport à leurs principes, en les présentant comme de la « dissimulation » imposée par les circonstances. Comme le déclarait un diplomate ottoman, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, « ce siècle est un siècle de dissimulation » (*bu asır mudârâ asrıdır* ; Naima, *Ta'rih*, Istanbul 1281-83, V, p. 21-22).

La participation des Ottomans au jeu diplomatique européen, avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, fera l'objet du prochain cours.

#### SÉMINAIRE

Consacré également à la frontière ottomane en Europe, le séminaire était destiné à compléter le cours, en lui apportant des pièces justificatives, en approfondissant certains points et en ouvrant quelques pistes nouvelles. À cette fin, nous avons constitué un petit corpus de documents d'archives, publiés ou inédits, qui ont fait l'objet d'analyses et de discussions. Ces documents avaient les origines suivantes : l'édition par M. T. Gökbilgin d'actes ottomans conservés dans les archives de Venise (tirés de *Belgeler*, I, 2, Ankara, 1964, et surtout de *Belgeler*, V-VIII, 9-12, 1968-1971) ; le fonds *Bailo a Costantinopoli* des archives de Venise, déjà abordé dans des séminaires précédents ; le manuscrit KK 888 de

la bibliothèque du palais de Topkapı à Istanbul ; le manuscrit *E. 12321* des archives du Palais de Topkapı ; enfin, les actes anciens en turc des archives polonaises à Varsovie (*Archiwum glównie akt dawnych [AGAD], Archiwum Koronne, dz. Turecki*).

Plusieurs thèmes ont émergé de l'analyse des documents et ont particulièrement retenu l'attention : le modèle pour les Ottomans des fixations concertées de frontières internationales est à chercher dans les procédures judiciaires en vigueur dans les délimitations de propriétés foncières, qu'il s'agisse d'allocations accordées par le sultan à de hauts dignitaires (*tchiftlik*) ou de fondations pieuses (*wakf*) : mêmes consultations de notables locaux érigés en experts ; même intervention indispensable de cadis se rendant sur place, consignants les constatations faites et les décisions prises dans des actes écrits (*hüdjet, hudûdnâme* et *smurnâme*) qui font autorité.

Dans le cadre d'une campagne militaire donnée, la répartition est clairement établie entre les troupes ou éléments de troupes chargés de la protection de la frontière et plus précisément de la défense des forteresses, et les troupes chargées d'avancer en territoire ennemi, d'y livrer des batailles et d'y faire des sièges. Toutefois, cette répartition a un caractère quelque peu théorique, d'autant plus que le pouvoir central, la Porte, se réserve de la déterminer dans la capitale et donc à une grande distance du front. Il est vrai que la Porte se montre prête à modifier ses plans en cours de route, en fonction de l'évolution de la situation, mais celle-ci reste appréhendée à distance et donc avec des décalages chronologiques qui entravent la souplesse nécessaire. Une certaine marge d'appréciation et d'initiative est toutefois laissée, par une concession au réalisme, au commandement sur le terrain. Les forteresses conquises lors de la campagne reçoivent trois sortes de destinations, en fonction des nécessités de la nouvelle ligne de défense : certaines sont détruites, d'autres auront un rôle principalement défensif ; d'autres enfin permettront de nouvelles avancées. Comme il apparaît dans le *KK 888*, à l'issue de la campagne de Temesvár de 1552, sur 21 forteresses conquises, 16 sont détruites, cinq sont conservées (f. 452). La forteresse de Beszprim, par exemple, devra être préparée à une fonction présentée comme essentiellement défensive (f. 301). Les zones directement en contact avec l'ennemi, les frontières au sens étroit, ne peuvent donner lieu à l'allocation de *timâr*. Ainsi en va-t-il en 1552 du *sancak* de Beçi et Beckerek qui constitue une *serhadd* : dans ces conditions, le *sancakbey* en fonction peut faire appel pour la défendre à tous les timariots établis dans la province de Bude (*Budun beylerbeyliği*) dans son ensemble (f. 70).

Dans le cas des fixations de frontières avec Venise, la documentation interne ottomane, les ordres du sultan à ses gouverneurs de la frontière, sont autant de preuves de son souci — aussi longtemps du moins qu'il veut maintenir la paix avec la République — de jouer sincèrement le jeu, en réfrénant les empiètements dont ces derniers prennent l'initiative, ou en menant les investigations nécessaires, aussi souvent que les situations le requièrent, à la clarification des points

laissés en suspend dans les traités. Le document n° 103 publié par Gökbilgin, une lettre du *sancakbey* de Bosnie au doge de juin 1544, par exemple, constitue un complément remarquable au *'ahdnâme* de 1540. À l'inverse, il ne manque pas d'interpeller le doge à chaque fois que des empiètements de la part des Vénitiens lui sont signalés.

Dans certains des documents étudiés, par exemple un rapport du cadî de Gabela, dans le *sandjak* d'Herzégovine, adressé au sultan le 1<sup>er</sup> octobre 1590 (*Bailo, Busta* 363, n° 6), nous avons constaté des contradictions apparentes qui relèvent en réalité de la juxtaposition dans un même texte de registres radicalement différents : d'une part la frontière est présentée comme la frontière de l'islam, avec toute une rhétorique afférente, de caractère religieux. En particulier, l'auteur insiste sur l'importance de la protection des « défilés » (*derbend, geçit*) — un thème qu'on peut rattacher à celui de la défense des *tughur* dans le discours musulman classique sur la frontière, mais par ailleurs le même dénonce la mise en péril de cette protection par la dégradation de la condition fiscale de ceux qui sont chargés de garder ces défilés, les *derbenci*. Or il apparaît, sans doute possible, même si ce point n'est pas explicité, qu'il s'agit en fait de populations chrétiennes. Ainsi cette frontière islamo-chrétienne n'oppose pas toujours, sur le terrain, des musulmans à des chrétiens, comme la terminologie le laisse croire, mais oppose en réalité, dans certaines situations du moins, des chrétiens à d'autres chrétiens, le cas échéant de même origine ethnique. On voit ainsi les représentants (*knez* et *primikiür*) des populations chrétiennes des circonscriptions de Sarajevo et d'Osijek se plaindre au *sancakbey* de Klis (Clissa) des exactions dont ils ont été victimes de la part des ennemis proches de l'autre côté de la frontière en raison du mauvais état de la forteresse (Ostrožac sur l'Una) qui aurait dû servir à les protéger. Ils sollicitent du responsable ottoman qu'il fasse réparer cette forteresse et la dote d'une garnison adéquate, recrutée parmi les troupes des autres forteresses du gouvernorat (f. 278v). Mais il arrive également que des sujets chrétiens ou partiellement chrétiens du sultan (notamment ces troupes auxiliaires désignées comme *martolos*, qui comptent à la fois des chrétiens et des musulmans) prennent l'initiative de riposter eux-mêmes aux attaques de leurs coreligionnaires de l'autre côté de la frontière, en faisant à leur tour des incursions chez ces derniers. Le sultan s'oppose à ces incursions de *martolos* ou d'autres éléments accomplies « sans ordre », d'autant plus qu'une fois capturés par l'ennemi, leurs auteurs sont souvent utilisés comme informateurs par ce dernier (f. 279r).

Brouillée dans certains cas au nom du pragmatisme, la dimension islamique resurgit dans d'autres : parmi les principes à appliquer dans les négociations sur la délimitation de la frontière et donc sur ce qui appartient à chacune des deux parties, le sultan met en avant celui de l'antériorité islamique : la présence de vestiges d'édifices ou de tombes musulmans, atteste qu'un territoire donné a été peuplé par des musulmans dans le passé. Dès lors, il doit rester sous domination musulmane. Ce principe est invoqué par Soliman dans sa tentative de délimitation

de frontière avec la Pologne de 1542 (cf. notamment AGAD, *Arch. Kor., Dz. turecki, teczka* 78, n° 165). Il sera en quelque sorte théorisé par la célèbre *fatwâ* d'Ebû Su'ûd efendi, émise en prélude à la conquête de Chypre.

La réflexion a été d'autre part très utilement alimentée par les contributions de plusieurs collègues : Houari Touati (EHESS) a évoqué les termes et les conceptions liés à la frontière dans l'islam classique, à travers l'exemple de la frontière entre la Syrie arabe et l'Anatolie byzantine. Guy Le Thiec (Univ. Paul Valéry, Montpellier) a montré comment la bataille de Lépante entre dans l'imaginaire collectif chrétien et devient le symbole d'un affrontement entre islam et christianisme, favorable à ce second. Il a retracé le vaste mouvement iconographique, à base d'« impressions populaires » et de commandes officielles prestigieuses, mêlant les registres réaliste, allégorique et surnaturel, qui a abouti à cet effet. Elizabetta Borromeo a montré comment se fait au XVII<sup>e</sup> siècle, pour les voyageurs officiels ou privés, se déplaçant par terre ou par mer, l'entrée en territoire ottoman. À quelles conditions matérielles et juridiques (la question du sauf-conduit) ils sont soumis. Quelles impressions ils communiquent. Les comparaisons avec l'Occident qui se développeront au XVIII<sup>e</sup> siècle, restent encore discrètes. Nathalie Clayer (CNRS) a traité deux sujets successifs : elle a retracé le milieu de la frontière, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'issue de la « longue guerre » en Hongrie, tel qu'il ressort des « vies de saints » racontées dans l'ouvrage encore inédit de Müniri Belgradî. Il s'agit d'un monde purement musulman, baigné de surnaturel, de combattants et de mystiques qui, s'inscrivant dans une tradition islamique intemporelle, recherchent à la fois le butin et l'accomplissement spirituel. Face aux désordres et aux dérèglements généralisés de l'époque, Münirî délivre un message soufi, d'inspiration mélamie. Dans un second exposé, N. Clayer a montré, en particulier à travers le cas de l'Albanie, comment les nationalismes balkaniques du XIX<sup>e</sup> siècle, ont tracé à travers l'Europe ottomane des « frontières imaginaires » qui leur permettaient de se démarquer de l'Orient et de revendiquer leur pleine appartenance à l'Europe. La réflexion ne pouvait évidemment pas ignorer ces usages métaphoriques qui sont inséparables de la notion de frontière.

#### PUBLICATIONS

##### *Direction d'ouvrages*

*Synchrétismes et hérésies dans l'Orient seldjoukide et ottoman (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Actes du Colloque du Collège de France, octobre 2001, sous la direction de Gilles Veinstein, Collection Turcica, vol. IX, Peeters, 2005.

##### *Articles*

« L'Empire ottoman » in M. Wiewiorka, éd., *L'Empire américain ?*, Paris, Baland, 2004, p. 35-46.

« Les premières mesures de Bâyezîd II contre les Kızılbaş » in *Syncretismes et Hérésies dans l'Orient seldjoukide et ottoman (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Peeters, Louvain, 2005, p. 225-236.

« La réinvention du califat », *Notre Histoire*, n° 228, janvier 2005, p. 31-34.

#### COLLOQUES, CONFÉRENCES

Colloque « La Spagna et l'Oriente Islamico (impero ottomano, Persia, Asia Centrale) », 30 septembre-2 octobre 2004, Università degli Studi di Napoli « L'orientale » de Naples. Communication : « La réponse de Selim II à l'appel des musulmans d'Espagne et le problème de la justification de la conquête ottomane de Chypre ».

Co-organisation, avec Hamit Bozarslan, de la Table ronde : « La question alévie et la Turquie d'aujourd'hui », Institut d'études de l'Islam et des Sociétés du monde musulman, Paris, 12 octobre 2004.

Colloque « Colonisation, laïcité et sécularisation. Les non-dits de la politique religieuse des puissances coloniales dans les pays musulmans », organisé par le Groupe de sociologie des relations et de la laïcité (UMR 8582, CNRS-EPHE), 25 novembre 2004. Communication : « La réinvention du califat ».

Délivrance de la 14<sup>e</sup> « Benett Memorial Foundation Lecture » au Center for Middle Eastern and Islamic Studies University of Cambridge, Cambridge, 17 mars 2005 : « The Ottoman reinvention of the Islamic Caliphate ».

Conférence à The Red House de Sofia (Bulgarie), 27 mai 2005 : « La prise de Constantinople et le destin des sujets non-musulmans du Sultan ».

Séminaire dans le cadre de l'atelier franco-bulgare, à l'Université de Sofia, 28 mai 2005, sur « L'émergence du califat ottoman ».

Table ronde « La mer Noire du Moyen Age à nos jours », dans le cadre de la rencontre scientifique franco-bulgaro-roumaine en hommage au Prof. M. Guboglu, Braila, Roumanie, 10 juin 2005. Communication : « La campagne de 1552 et la conquête ottomane de Temesvár ».

Colloque à l'Institut Nicolas Iorga, Bucarest, 2005, « Enjeux politique, économique et militaire en mer Noire ». Communication : « À partir de quand le sultan ottoman est-il devenu calife des musulmans ? ».

Dans la série de tables rondes sur « La mobilité des personnes en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne : procédures de contrôle et documents d'identification », Table ronde n° 6, « Le monde de l'itinérance », Institut d'Études anatoliennes, Istanbul, 16-18 juin 2005. Communication : « L'accueil des Juifs dans l'Empire ottoman à la fin du XV<sup>e</sup> s. ».